

RAPPEL DE PRODUIT

CHIPOLATAS AUX HERBES LA MOTNLOUISIENNE

Alimentation / Viandes

Chipolatas aux herbes

Marque : **LA MOTNLOUISIENNE**

Modèle ou référence : **Chipolatas aux herbes 90g**

- **Lot 190323 Date limite de consommation 26/05/2023**

Date de commercialisation : 10/05/2023

Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**

Marque de salubrité : FR 37.156.031 CE

Zone géographique de vente : France entière

Distributeurs : **PROMOCASH SAINT PIERRE DES CORPS
et BOUCHERIE DESGROPPES**



Publication du : 23/05/2023

Motif du rappel : **Présence de Salmonelle, analyse non conforme**

Risques encourus : **Salmonella spp (agent responsable de la salmonellose).**

Conduite à tenir : **Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**

Préconisation sanitaire :

Les toxi-infections alimentaires causées par les salmonelles se traduisent par des troubles gastro-intestinaux (diarrhée, vomissements) d'apparition brutale souvent accompagnés de fièvre et de maux de tête qui surviennent généralement 6h à 72h après la consommation des produits contaminés. Ces symptômes peuvent être plus prononcés chez les jeunes enfants, les femmes enceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes âgées. Les personnes qui auraient consommé ces produits et qui présenteraient ces symptômes sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. En l'absence de symptômes dans les 7 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. Si le produit doit subir une cuisson avant consommation : la cuisson à cœur des produits (œufs durs, pâtisseries, viandes de volailles...) à +65°C permet de détruire ces bactéries et de prévenir les conséquences d'une telle contamination.

Modalités de compensation : **Remboursement.**

Date de fin de la procédure de rappel : 05/06/2023

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux

